

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

ABONNEMENT.
Saumur :
 Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 8
Poste :
 Un an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

On s'abonne :
 A SAUMUR,
 Chez tous les Libraires ;
 A PARIS,
 Chez DONGREL et DULLIER,
 Place de la Bourse, 33 ;
 A. EWIG,
 Rue Talibout, 10.

INSERTIONS.
 Annonces, la ligne . . . 20 c.
 Réclames, — 30
 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ;
 Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :
 A PARIS,
 Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co,
 Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
 17 Août 1877.

Voyage du Maréchal.

M. le Président de la République, parti jeudi matin à 6 heures 40 de Paris, a reçu, à Evreux, les autorités du département de l'Eure.

Le premier adjoint, lui présentant le conseil municipal, a prononcé le discours suivant :

« Monsieur le Président de la République, appelé par mes fonctions à l'honneur de recevoir le premier magistrat de la République, je viens, à la tête du corps municipal et au nom des habitants de la ville d'Evreux, vous adresser nos compliments de bienvenue. Votre voyage, monsieur le Président, a pour but, nous le savons, de chercher à vous éclairer sur les besoins et les aspirations des populations de la France ; nous vous félicitons bien sincèrement de l'avoir entrepris. Nous sommes, monsieur le Président, la première ville que vous rencontrez sur votre passage, permettez-nous d'être sincères et de vous dire que la population que nous représentons est profondément attachée au gouvernement républicain, et que tout ce que vous ferez pour son maintien et sa consolidation vous assurera ses vives sympathies. La suite de votre voyage vous fera connaître que tel est bien le vœu de toutes nos sages populations normandes, qui aspirent ardemment à voir cesser la crise actuelle, pour se livrer en toute sécurité à leurs travaux et à leurs affaires. »

Le Président de la République a répondu :

« Monsieur l'adjoint, vous avez raison de penser que la Constitution n'est pas menacée par celui auquel la garde en a été confiée. Elle ne peut être que par ceux dont les doctrines inquiè-

tent tous les intérêts et mettent en péril les principes dont le maintien est également nécessaire à toute forme de gouvernement.

« Il désire, comme vous, voir cesser la crise actuelle. Elle cessera, n'en doutez pas, lorsque la sagesse du pays aura, par le choix de mandataires nouveaux, rétabli l'accord un instant troublé entre les pouvoirs publics.

« Représentant du conseil municipal d'Evreux, vous êtes en même temps le délégué du pouvoir central, et, à ce titre, c'était votre devoir de faire connaître ma pensée à vos administrés. »

Chronique générale.

On lit dans la *Correspondance universelle* :

« On nous assure que le gouvernement a décidé de ne pas tolérer qu'une seule allusion à l'application possible de la loi Treveneuc soit faite dans la prochaine session des conseils généraux.

« Les préfets auraient reçu des instructions pour prévenir les conseils généraux que s'ils se fiaient à l'interprétation de la loi Treveneuc par le comité judiciaire des 363, ils se mettraient dans le cas d'être immédiatement dissous, sans parler des poursuites qui pourraient être exercées contre eux, pour tentative ayant pour objet d'entraver les pouvoirs publics dans l'accomplissement de leur mission légale.

On lit dans le *Moniteur universel* :

« Le journal le *Figaro* vient de publier, par la plume de M. Saint-Genest, deux articles à sensation qui ont, à bon droit, surpris et ému les conservateurs et qui, par contre, ont fait les délices de la presse radicale.

« Nous sommes autorisés, pour répondre à ces articles, à déclarer :

« 1° Que la question de l'état de siège n'a

jamais été discutée ni soulevée dans le conseil des ministres ;

« 2° Qu'il n'a jamais existé, ni sur cette question, ni sur aucune autre, et qu'il n'existe aucune division dans le sein du cabinet ; que l'entente la plus entière entre M. le duc de Broglie et M. de Fourtou n'a jamais cessé d'exister ;

« 3° Que ni le gouvernement allemand, ni aucun autre n'a fait de représentations au sujet de la présence de M. le duc de Broglie à la tête du cabinet ;

« 4° Que le Maréchal-Président de la République est fermement résolu à conserver dans son entier le ministère du 16 mai jusqu'aux élections ;

« 5° Que dans ces allégations, qui ne reposent sur aucun fondement, le *Figaro* n'a servi qu'une politique personnelle dont il est difficile de comprendre la nature, mais que les conservateurs ne peuvent que déplorer, en présence des armes qu'elle fournit à leurs adversaires.

« Nous croyons savoir, du reste, que le *Journal officiel* contiendra demain, au sujet de ces articles, une note propre à mettre fin à l'émotion qu'ils ont causée. »

Le *Journal officiel* ne contenait pas hier matin la note annoncée par le *Moniteur*.

Dans les hautes régions du pouvoir, on est de plus en plus satisfait des événements et des nouvelles reçues des départements.

Plusieurs journaux se sont vivement élevés contre l'état de siège qui pourrait être décrété par le gouvernement dans le cas où il jugerait cette mesure utile, et ont contesté au chef de l'Etat le droit d'en arriver là. Il faut reconnaître aujourd'hui, d'après des consultations juridiques, que la Constitution donne au Maréchal le droit de faire, jusqu'en 1880, ce qu'il considère comme favorable aux intérêts conservateurs.

Le Vatican dément formellement la nouvelle publiée par plusieurs journaux relative à la formation d'une ligue catholique universelle qui aurait pour but de rétablir le pouvoir temporel du Pape.

Des journaux radicaux de province publient un nouvel article de menaces à l'adresse des fonctionnaires qui osent obéir à leurs supérieurs et faire observer la loi. Cet article identique, publié en tête des colonnes de journaux, a paru simultanément à Caen, à Privas, à Rochefort, à Saint-Mihiel, etc. ; nous allons voir reprendre contre les fonctionnaires la campagne de terreur, un instant abandonnée par les chefs du parti.

Le Maréchal-Président ayant manifesté le désir de juger par lui-même de l'état de la production chevaline dans la Manche, des dispositions ont été prises pour que les concours de poulaineries qui devaient avoir lieu au mois de septembre, coïncide cette année avec la présence du Maréchal à Cherbourg.

LES COMPTES DE M. GAMBETTA.
 On lit dans la *Correspondance de l'Union conservatrice* :

« Depuis la brochure de M. Ordinaire, on se demande plus que jamais quel est le chiffre exact de la fortune de M. Gambetta.

« C'est un mystère beaucoup plus intéressant que celui du Masque de Fer, et que la postérité pénétrera peut-être plus facilement. Mais, en attendant, M. Gambetta n'imite pas les parvenus qui étalent leur fortune ; il prend autant de peine pour la dissimuler que d'autres pour la simuler.

« On sait pourtant que M. Gambetta, arrivé très-pauvre aux affaires, en est sorti très-riche. Sa fortune a grandi en raison inverse de celle de la France. Pourquoi M. Gambetta cache-t-il son bonheur ? Parce

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA GRANDE-CHARTREUSE.

SOUVENIRS DU DAUPHINÉ.

— Monsieur le voyageur, me dit M^{me} M..., êtes-vous des nôtres ? Par cette chaleur torride, mieux vaut l'air des montagnes que l'ombre de nos appartements. C'est d'ailleurs le moment propice pour visiter le désert de la Grande-Chartreuse. Avec empressement, j'acceptai cette gracieuse invitation. On discuta la question de savoir s'il fallait prendre la route du *Sappey* ou celle de *Voreppe*. Les dames s'arrêtèrent au dernier projet, car leur intention était de stationner à Saint-Laurent-du-Pont, où notre caravane se devait augmenter de deux ladies.

Miss Mary me chargea d'acheter des gobelets de cuir pour boire aux fontaines, des paniers pour cueillir des fraises, tout un attirail fantaisiste que je me promis de laisser dans le caisson de la voiture. Elle m'assura qu'une voilette verte me serait

utile, et j'eus la faiblesse d'en faire emplette pour montrer le courage de ne pas m'en servir.

Le jour du départ fut fixé au lundi suivant. Il n'y eut pas un seul retardataire à l'heure dite, et nous partîmes au grand trot sur la route de Lyon.

Nous traversâmes Voreppe ; nous nous arrêtâmes à Saint-Laurent-du-Pont, suivant le programme.

Là, mistress Gartner et miss Davy nous attendaient, admirant cette vallée qui se termine par le village des Echelles. — La Savoie ne nous appartenait pas encore.

— Pas de retards, s'il vous plaît, dit mistress Gartner, le temps est superbe : en marche !

— En marche ! répéta la caravane. Ah ! je l'avoue, j'oubliai volontairement les petits paniers de miss Mary... mais aussi bien d'autres idées venaient m'assaillir.

La veille, j'avais lu, sur la Grande-Chartreuse, une notice remarquable, et je voulais m'assurer si la description de la route était aussi exacte que bien écrite.

Voici le passage en question :

« Aux deux extrémités se trouve une porte digne d'être le frontispice d'un tel ensemble : c'est une déchirure hideuse entre de noires falaises, qui laissent à peine entre elles l'espace nécessaire

au passage du torrent. La première porte se trouve près du hameau de Fourvoirie, site admirable ; la route suit d'abord, sur la gauche du torrent, le fond du défilé ; ensuite le pont Péra, jeté sur un gouffre, conduit le voyageur sur l'autre rive. Là, commence une pénible ascension par un sentier étroit, glissant, tortueux, creusé par la foudre dans le flanc des falaises, serpentant au-dessus d'abîmes épouvantables ; l'oreille n'y est frappée que des rugissements du torrent du *Quiers*, et des cris des oiseaux de proie, seuls hôtes de ces lieux désolés.

Bientôt le sentier semble barré par une masse formidable : c'est un roc perpendiculaire et à pic, dont la base plonge dans les eaux du torrent, et qui, s'élevant au-dessus du passage, paraît en défendre l'approche. Malgré son escarpement, les sapins ont enfoncé leurs racines dans ses anfractuosités, et leurs têtes pyramidales les couronnent sa cime aiguë. Plus haut, dans le défilé, une superbe cascade se précipite à deux cents mètres au-dessous du spectateur, dans un gouffre où l'œil peut à peine plonger : enfin on arrive au vallon latéral où s'élève la Grande-Chartreuse ; elle se montre au milieu d'un amphithéâtre de forêts, couronnées de noirs rochers, dont les pics déchirés, sillonnés par la foudre, appellent incessamment les nuages pluvieux, et pendant les huit mois d'hiver

» sont chargés de neige, et lancent parfois d'im-pétueuses avalanches. »

Eh bien ! tout cela est vrai et je ne saurais ajouter un seul mot qui ne vint estomper les coups de crayon de l'auteur.

Nos ladies prenaient des notes sur leurs calepins : miss Mary saisissait mon bras, de force, me montrant les rochers aux entailles énormes, les sapins géants, les gouffres profonds, les cascades sourdes. A l'entrée du désert, j'étais devenu mélancolique. De loin en loin, des cables assez rapprochés et attachés à la montagne descendaient obliquement jusqu'à la route taillée dans le flanc de l'Alpe opposée, comme les cordages d'un immense navire, et nous voyions descendre, sur ces deux voies, des sapins qui roulaient à deux cents pieds au-dessus de l'abîme, sans efforts pour les bûcherons, sans difficultés alors pour le transport.

Mais voici déjà les bâtiments de la Grande-Chartreuse !

Je dus prendre mon album, car ces dames voulaient un croquis à plusieurs exemplaires. Tant que je dessinais le couvent et ses dépendances, M^{me} M... donnait des explications à miss Mary qui voulait tout apprendre à la fois. Là-bas, c'était l'église ; ici, les magasins, les ateliers, et, enfin, à gauche, l'hôtellerie des dames, car « nous n'entrerons

qu'il le gêne. Aussi est-on obligé de répondre périodiquement dans la presse des histoires sur un héritage fantastique tombé des nues dans le coffre-fort de M. Gambetta. L'ex-dictateur cherche un prétexte pour donner la clef des champs à quelques-uns des écus accumulés.

» Chaque dimanche on peut voir au bois de Boulogne M. Gambetta remplir de son opulente obésité une assez jolie calèche. D'où vient cette calèche? Le cocher et le valet de pied ont une livrée. D'où vient cette livrée? Mais la calèche n'est pas à huit ressorts et la livrée manque de galons. Un petit héritage justifierait ressorts, galons et bien d'autres choses. Mais il faut ce prétexte.

» Car enfin, M. Gambetta n'a rien fait pour s'enrichir. Il a occupé des situations qui ruinent les gens riches, voilà tout. Demandez à M. le Maréchal s'il fait des économies à la Présidence; aux députés les plus riches, s'ils épargnent sur leur indemnité. M. Gambetta a été simplement dictateur et député, fonctions ruineuses. Il n'a pas écrit le moindre livre d'histoire; il ne plaide jamais; il n'est pas actionnaire des mines d'Anzin; il n'a pas fait un riche mariage. La République française lui fournit, dit-on, à bas prix, un splendide appartement. Est-elle assez riche pour fournir aussi les valets de pied, les voitures, les chevaux et le reste?

» D'où vient donc la fortune de M. Gambetta? »

Guerre d'Orient.

D'après les informations d'un journal anglais, le Standard, le grand-duc Nicolas aurait déclaré qu'il ne reprendrait les opérations offensives qu'après l'arrivée des renforts, évalués à cent mille hommes.

Il ne faut donc pas attendre des événements sérieux avant la fin du mois, à moins que les Turcs ne profitent de leur supériorité numérique pour attaquer eux-mêmes l'ennemi.

Rien, toutefois, dans les dépêches que nous avons reçues ces jours-ci, ne fait prévoir une action des généraux ottomans. On ne peut expliquer leur immobilité par aucune raison stratégique, on ne peut que la constater. Il est évident pour tout homme un peu au courant du métier militaire, qu'après la victoire de Plewna les Turcs devaient poursuivre leur succès. Osman-Pacha pouvait, avec un peu d'activité, marcher en avant et entamer le flanc droit des Russes. Mehemet-Ali pouvait, de son côté, les attaquer sur leur gauche.

Le corps de Gourko était alors encore sur l'autre versant des Balkans, c'est-à-dire fort loin de sa base d'opération. L'armée russe aurait donc pu être coupée en deux si les généraux ottomans avaient eu un peu d'initiative.

Ils gardent aujourd'hui la même attitude passive; et si c'est le résultat d'un plan, nous avouons n'y rien comprendre, car

pas, nous, » ajoutait M^{me} M...

— Et pourquoi? dit miss Mary; qui nous en empêche?

— La règle des Chartreux, qui n'admet pas les femmes dans le couvent.

— Quel malheur que je n'aie pas mes habits d'homme!

— Vos habits d'homme! répliqua mistress Garner; fi! miss Mary, nous sommes en France et l'on vous connaît!

— Vous êtes heureux, vous, my dear, ajouta miss Mary. Vous nous conterez au moins tout ce que vous aurez vu?

J'avais achevé, à peu près, l'ensemble de l'esquisse; nous nous dirigeâmes alors vers l'hôtellerie des dames, et, après acte de présence auprès des bonnes sœurs, nous vîmes nous asseoir sur le plateau qui fait face à l'église et à la porte d'entrée du couvent.

Le soleil se cacha derrière les montagnes: il était environ quatre heures du soir, l'heure du crépuscule dans ce désert. Nous fûmes obligés d'avoir recours à nos manteaux, tant la fraîcheur était sensible.

Quelques frères lais allaient de la distillerie aux étables.

Bientôt nous vîmes rentrer des bœufs du Thibet et des bêtes à corne qui ravaient encore, sans doute, aux sommets de l'Himalaya.

nous ne connaissons pas les raisons qui l'inspirent.

Le même journal cité plus haut donne une nouvelle que nous voudrions pouvoir révoquer en doute, quoiqu'elle soit confirmée par le Times. Une dépêche de Syra, du 42, annonce qu'en réoccupant Eski-Saghra, le général turc a condamné à mort « tous les chrétiens mâles », sous prétexte que « tout Bulgare mâle est accusé d'être un espion ou un ennemi déclaré des Turcs ». Ce massacre de toute une population, ordonné de sang-froid, est un acte monstrueux qui nous reporte aux jours de Mahmoud « le boucher » et du pacha de Janina.

Si on est tranquille, pour le moment, du côté de la Serbie, il n'en est pas de même du côté de la Grèce. Les préparatifs militaires sont poussés activement à Athènes; un corps d'armée est déjà concentré à la frontière, et on dit que le roi Georges va le passer en revue. En Crète, la population s'agite et les garnisons turques ont dû se retirer dans les forteresses. Il n'est pas douteux que si les Russes remportaient un grand succès les Grecs entreraient immédiatement en campagne et soulèveraient la Macédoine.

Saint-Petersbourg, 30 juillet/14 août.

Le Messenger du Nord, comme le reste de la presse russe, se plaint du manque de nouvelles officielles depuis la seconde défaite de Plewna, après laquelle le public russe n'a plus reçu aucune espèce d'informations.

Les journaux étrangers sont la seule source dans laquelle on puisse avoir des renseignements, et leurs informations sont si contradictoires que la société russe commence à devenir de plus en plus inquiète. Tout l'empire, toute la nation, sont intéressés à la lutte actuelle, et cependant les informations russes sur le cours des événements restent des semaines à arriver.

L'Agence Havas a communiqué aux journaux la dépêche suivante du chef de la circonscription militaire du Caucase:

« Alexandropol, jeudi 28 juillet/9 août.

» Le corps ennemi concentré en face du détachement du général Tergoukassoff s'est avancé, le 24, sur toute la ligne de Tchinguilski jusqu'au passage de Karavanserai. Des bandes de bachi-bouzouks et de Kurdes, soutenus par six bataillons, sont descendues des villages de Zora et de Koundjakh, ont repoussé nos piquets, qui s'étaient défendus toute la journée, et, après avoir occupé Alikotchak, ont tenté de s'emparer du village de Khalfat, sur les derrières d'un régiment de lanciers qui se retirait, mais ont été écrasés par les dragons.

» Nos pertes sont de deux officiers blessés, quatre hommes tués et treize blessés; l'ennemi a laissé sur place dix cadavres.

» Le corps ennemi se concentre à Alikotchak.

» Les troupes du général Tergoukassoff, auxquelles on a envoyé une forte colonne de renfort, se massent à Igdir.

» Le colonel Komarow a défait le 23 juillet, dans les marais du haut Ghel, un déta-

La visite du couvent avait été fixée à dix heures du matin, le lendemain, par le frère majordome, sur l'autorisation du général de l'Ordre.

C'était le bon moment; car, après le repas du soir, nous comptions nous reposer jusqu'à l'office de nuit, puis regagner nos cellules, et enfin partir à l'aube pour explorer les alentours.

Je dis adieu à nos voyageuses, qui se séparèrent de nous avec le regret de n'avoir pas tous les privilèges qu'on accordait à notre barbe et, mêlé au groupe des touristes, je fis mon entrée dans la Grande-Chartreuse.

D'abord, cette cour silencieuse, entourée de hautes murailles, me donna le frisson. A gauche, après l'avoir traversée, on trouve l'hôtellerie des hommes, la salle immense où des frères lais nous servirent, après avoir énuméré la carte des mets que nous payâmes aux prix les plus modérés.

On parle à voix basse dans le couvent, ce qui ne manquait pas de me rendre assez sombre. Pour acquérir de l'énergie, j'eus recours à cette admirable liqueur dont les Chartreux seuls ont le secret et que le frère Garnier expédie dans le monde entier.

Chaque jour on voit descendre, en effet, par la route du *quiers-mort*, plusieurs mulets chargés de caisses pleines de bouteilles de chartreuse verte ou jaune et de cet élixir épais qui est souverainement stomacal.

chement volant turc, fort de 2,000 hommes. L'ennemi a été mis en fuite à l'arrivée inattendue de la colonne du lieutenant-colonel prince Baryatinsky, composée de deux bataillons de tirailleurs, qui avaient fait dans la nuit une étape de 45 verstes. Les Turcs ont perdu 30 hommes tués. Nos pertes sont insignifiantes.

» D'après les dernières nouvelles, Der-visch-Pacha aurait quitté Tsikhisdziri avec quatre bataillons de ses meilleures troupes, et se serait rendu par eau dans la direction du Nord.»

LES CRUAUTÉS.

Constantinople, 13 août.

Le ministre des affaires étrangères a adressé la dépêche suivante à l'ambassade ottomane à Paris:

« Un télégramme de Son Exc. Osman-Pacha daté de Plewna, le 29 juillet-10 août, nous signale l'odieuse punition infligée par l'autorité militaire russe à un soldat ottoman fait prisonnier. Ce soldat nommé Yousouf, originaire de Tirnova, fut interrogé à plusieurs reprises sur le commandant et les forces du corps d'armée dont il faisait partie.

» Ayant persisté à répondre qu'il ne savait rien, il fut battu, dépouillé de tous ses vêtements et complètement enduit de goudron. Dans cet état, il fut exposé, debout, au soleil, pendant trois jours, sans recevoir aucune nourriture; il fut menacé d'être brûlé vif et les sentinelles qui le gardaient ne cessaient de le maltraiter.

» Le malheureux s'étant ensuite échappé, s'est présenté au quartier général ottoman et a raconté lui-même à Osman-Pacha les faits qui précèdent. Le général a vu de ses propres yeux le corps de Yousouf couvert de goudron de la tête aux pieds.

» C'est ainsi que notre ennemi observe les lois de l'humanité et les principes du droit des gens, tandis que dans l'armée ottomane les prisonniers russes sont traités avec tous les égards qu'exigent les lois de la guerre.»

Un correspondant de la République française à Athènes lui envoie des détails effrayants sur le massacre de la population grecque de Cavarna, pillée et brûlée par les Tcherkesses et les bachi-bouzouks, sous les yeux des autorités ottomanes:

« Un des médecins de la ville, M. Amira, un homme de cœur, qui a fait payer cher aux Circassiens leur triste et odieuse victoire, avait armé 300 Grecs, et s'était retranché avec eux derrière les haies qui entourent les vignobles de la ville. De Baltchik, les autorités ottomanes finirent par envoyer 20 gendarmes au secours de Cavarna. Leur chef proposa un arrangement, et invita les chefs des Tcherkesses et les primats à négocier la rançon à payer aux hordes asiatiques.

» N'est-ce pas triste de penser que les troupes ottomanes rançonnent, comme on ferait en pays ennemi, les sujets chrétiens du sultan? La proposition fut accueillie.

Je demandai une cellule avec prière de me réveiller à minuit. C'était celle qui porte le n° 7. Je me rappelle fort bien la petite chambre nue avec un lit étroit et une fenêtre trop haute; à côté de la porte, j'avais une table garnie sur laquelle brillait un flacon de chartreuse, une carafe et un verre.

Je ne pris pas la peine de me déshabiller afin d'être prêt au moment de l'office.

A minuit, j'entendis heurter à ma porte; la cloche remplissait l'air de bourdonnements plaintifs: « L'office! » dit une voix sourde, et les sandales du moine glissèrent sur les dalles du corridor. Il faisait nuit très-noire, mais je vis un fallot balancé par une ombre et je m'élançai à sa suite.

— C'est là, mon frère, dit la même voix en poussant une porte.

J'entrai dans la tribune. La chapelle n'était pas éclairée: appuyé sur la balustrade, je cherchais dans l'obscurité des formes que je ne pouvais saisir.

Un bruissement semblable à celui des feuilles sèches que la pluie et le vent agitent, m'avertit de l'arrivée des Chartreux.

Tout à coup, des deux côtés de la nef, les stalles furent éclairées et la psalmodie commença: puis, les lumières s'éteignirent, et, pendant quelques minutes, régna le plus profond silence.

Les stalles furent éclairées de nouveau; la prière s'éleva monotone et grave pour s'éteindre

Pendant les négociations, la population musulmane de Cavarna avait laissé les Tcherkesses pénétrer dans la ville. Inutile de dire comme on ne tombait pas d'accord sur le chiffre de la rançon, les chefs circassiens fut le signal du massacre. Les brigands, que les Turcs ne rougissent pas de qualifier de troupes auxiliaires, se répandirent dans la ville et mirent le feu aux quatre coins. Rien ne fut épargné, ni l'âge, ni le sexe. Les jeunes filles et les enfants furent enlevés et servirent à assouvir les farouches passions de ces forcenés.

» Le docteur Amira et sa troupe se défendirent vaillamment; ils tuèrent un grand nombre de brigands, mais la plus grande partie de la population périt dans les flammes ou sous les coups des bachi-bouzouks. Les survivants ont pu gagner Kalliacra, où ils furent recueillis par le Rapid, de la marine britannique, et un des paquebots du Lloyd qui se trouvait dans ces parages.

» Je vous épargnerai le récit des scènes odieuses qui ont dévasté cette contrée jadis si prospère. Qu'il me suffise de vous dire que le nombre des victimes est de 4,500 environ et que les pertes matérielles s'élèvent, d'après les calculs les moins exagérés, à plus de 30 millions de francs.»

Chronique Locale et de l'Ouest.

THEATRE DE SAUMUR.

C'est demain soir (samedi) que l'excellent comique Brasseur donnera sur notre scène une représentation de la Boîte à Bibi, et paraîtra dans le rôle de Cassegoul, sa dernière création.

On sait que M. Brasseur est déjà venu plusieurs fois égayer le public saumurois: en 1861, 1871, 1872. En dernier lieu, il y a un an, l'artiste parisien, accompagné du comique Lassouche, donna trois représentations pendant nos fêtes hippiques. Chacun se rappelle le succès qu'il a obtenu; aussi croyons-nous que les amateurs ne manqueront pas d'aller demain applaudir cet acteur au rire si naturel et si franc.

ASCENSION AEROSTATIQUE.

Dimanche prochain, l'aéronaute Petit, que nous avons déjà vu l'année dernière, fera une ascension en ballon, place du Chardonnet.

Le gonflement commencera à midi et durera jusqu'à 6 heures.

La Lyre Saumuroise se fera entendre.

Hier soir, vers 8 heures 1/2, le sieur Martineau, François, chiffonnier à Saumur, voulut se baigner au bas du quai de Limoges, vis-à-vis de la rue de la Tonnelle.

A peine était-il entré dans l'eau qu'il disparut. Un témoin crut d'abord qu'il plongeait; mais, ne le voyant pas revenir, il appela au secours. MM. Vincent et Chevrier

encore comme la première fois. Combien de temps dura l'office? — Je l'ignore; je priais aussi et je pensais avec effroi à ces exercices austères.

Les religieux reprirent le chemin de leurs cellules.

Cet office de nuit m'impressionna péniblement et mon âme en ressentit comme les effets d'un rêve sombre.

Dès le point du jour, je sortis du couvent.

M^{me} M... et ses compagnes m'attendaient.

Quelques touristes, armés de pieux, paraissent déjà, résolu à tenter l'ascension du Grand-Sommet; c'est la roche immense qui dresse au fond du tableau sa tête blanchie et surmontée d'une croix de fer.

Un Anglais, dont j'ignore le nom, a lui-même planté courageusement ce signe rédempteur du monde sur le point le plus culminant du désert de la Grande-Chartreuse.

Miss Mary était vraiment décidée à nous suivre jusque-là, mais nous résistâmes et nous vîmes d'aller vers la chapelle de saint Bruno.

STÉPHANE AMARANT.

(La fin au prochain numéro.)

jetèrent une seine et sondèrent la Loire avec des gaffes. Après une heure de recherches, ils le retrouvèrent, mais il avait cessé de vivre, et tous les soins pour le rappeler à la vie ont été inutiles.

Le sieur Martineau était âgé de 57 ans et originaire des Tuffeaux.

Chinon. — Les courses de Chinon auront lieu dimanche 19 août 1877, dans la prairie de Grigny, sur les bords de la Vienne.

En voici le programme :

A 4 heures. — Course au trot (prix des haies).

A 2 heures. — Course de haies (gentlemen-riders).

A 2 h. 1/2. — Course plate (pour chevaux du pays).

A 3 heures. — Hunt and steeple-chase.

A 3 h. 1/2. — Military steeple-chase.

A 4 heures. — Steeple-chase (gentlemen-riders).

A 4 h. 1/2. — Course plate.

CHEMINS DE FER DE LA VENDÉE.

Courses de chevaux à Chinon, le dimanche 19 août 1877.

La Compagnie des chemins de fer de la Vendée a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion des courses de chevaux qui auront lieu à Chinon le 19 août, il sera délivré au départ de Saumur, et de toutes les gares intermédiaires comprises entre Saumur et Chinon, des billets aller et retour, avec réduction de 40 0/0.

Ces billets seront délivrés le 19 et valables pour la journée seulement.

ÉCOLES LAÏQUES ET CONGRÉGANISTES.

Les grands concours entre les écoles municipales de Paris pour bourses aux écoles supérieures sont terminés. En voici le résultat :

816 élèves de toutes les écoles y ont pris part; 280 ont été déclarés admissibles. Sur ce nombre, les Frères en ont 197 et les laïques 83.

Sur les 50 premiers, les Frères en ont 39 et les laïques 11, et encore n'ont-ils que les numéros 8, 13, 27, 29, 31, 33, 39, 43, 46, 47, 50. Sur les 100 premiers, les laïques ne comptent que 23 élèves reçus.

Au concours de dessin, les Frères ont les 9 premiers prix sur 10; — sur 27 accessits ils en ont 22, et sur 25 admissibles 17.

Qu'on dise maintenant de quel côté, des Frères ou des laïques, se trouvent les écoliers et les ignorants !

Faits divers.

Des expériences du plus haut intérêt nous ont été présentées lundi soir, dans le laboratoire de M. Denayrouse, avenue de Villiers, 64, le plus grand des membres du jury d'admission à l'Exposition universelle, les représentants des Compagnies de chemins de fer, un grand nombre de directeurs de théâtres et de journalistes.

Il s'agissait d'expérimenter le procédé Jablochkoff pour l'éclairage électrique.

Notre cadre ne nous permet pas d'entrer dans les détails scientifiques de ces expériences qui, de l'avis général, ont semblé concluantes.

Rappelons seulement le grand intérêt qu'il y aurait à rendre pratique l'éclairage par l'électricité : suppression de la mauvaise odeur, de la chaleur et surtout des dangers d'incendie.

Le problème à résoudre consiste à obtenir une lumière douce, fixe, blanche et surtout continue.

Le système expérimenté semble résoudre toutes les difficultés et prouver la possibilité de la divisibilité de la lumière électrique.

Ainsi, la façade du bâtiment était illuminée par trois foyers qui permettaient de voir parfaitement sur la voie publique, à une grande distance et dans tous les sens.

C'est précisément ce que ne permet pas le système employé dans les effets scéniques, car la lumière se projette en cône, et n'est pas dans la projection directe.

À l'intérieur de l'immense laboratoire, deux lustres ordinaires, à becs de gaz, étaient allumés. On les éteignit et instantanément quatre candélabres contenant chacun une bougie du système Jablochkoff projetaient leur lumière.

De la comparaison des deux lumières il résulte que les étoffes, les peintures, qui auparavant perdent leurs teintes, les conservent

avec la lumière électrique, diffusée de cette façon.

Les foyers lumineux sont obtenus à l'aide d'une sorte de bougie formée de deux baguettes cylindriques de charbon, placées l'une à côté de l'autre et séparées par une substance isolante.

L'inventeur affirme que, malgré la cherté actuelle des machines et des charbons nécessaires aux baguettes, le prix de l'éclairage, avec son système, est trois fois inférieur à celui du gaz, et que, fait sur une large échelle, il reviendrait encore beaucoup meilleur marché.

De cette expérience et de plusieurs autres, on peut induire que l'électricité aura, dans un temps rapproché, fait disparaître tous les inconvénients et tous les dangers de nos systèmes d'éclairage actuel.

Pendez-vous, Normands, voici un plaideur qui vous dépasse de cent coudées.

C'est un aubergiste du canton de Markolsheim, et jamais, depuis que les prétroires sont prétroires, on n'avait vu si fervent disciple de la chicane, si ardent pourvoyeur de basoche.

Dernièrement, il avait cité un de ses compatriotes devant le juge de paix.

De quoi il s'agissait, peu importe; le curieux, c'est la scène qui se passa le jour de l'audience.

Voyant que les débats tournaient à son désavantage, il quitta brusquement le prétroire pour aller chercher de nouveaux témoins dans sa commune, située à six kilomètres de Markolsheim, et, pour être sûr de retrouver à son retour le juge de la partie adverse, il ferma la porte de la salle et emporta la clef.

Au moment de prononcer l'arrêt, on l'appelle, on le cherche dans la salle. Il a disparu. On veut sortir, impossible. Le juge est prisonnier, prisonnier aussi le greffier, le gendarme, les plaideurs. Cette détention dura plusieurs heures.

Le magistrat qui condamna le facétieux cabaretier à huit jours de prison pour cette farce de fumiste. C'était encore une occasion de plaider que notre homme ne pouvait laisser échapper; aussi se hâta-t-il d'interjeter appel devant le tribunal de Colmar, qui a bel et bien confirmé la sentence.

A son tour, il va être enfermé; ne trouvera-t-il pas le moyen de cofrer les guichetiers et le directeur de la prison !

Dernières Nouvelles.

VOYAGE DU MARÉCHAL.

Paris, 17 août, 8 h. matin.

D'après une dépêche d'Evreux, le Maréchal, après une revue magnifique, a visité trois usines, celles de MM. Perdrix, Chauvel et Boussard.

M. Chauvel a été décoré par le Maréchal, aux acclamations des ouvriers. L'accueil a été enthousiaste partout.

A 3 heures 1/4, visite à l'Hôpital civil et militaire.

Le Maréchal a dû quitter Evreux à 4 heures du soir; à Lisieux, il a reçu une députation des maires, il a dîné à la gare de Mézidon et est arrivé à Caen à 9 heures 15 minutes.

Le Français annonce le voyage du Maréchal à Tours pour la fin du mois.

M. Ordinaire annonce la publication de documents nouveaux contre M. Gambetta.

La garnison de Varsovie a reçu l'ordre de partir pour l'armée.

Les paysans polonais recrutés par les Russes se sauvent dans les forêts.

Péra, 15 août, soir.

Après avoir concentré toutes ses forces au nord d'Andrinople, Suleyman-Pacha marche sur les Balkans, qu'il compte franchir sur trois points à la fois, tout en négligeant le défilé de Chipka qui ne fait pas partie de son plan stratégique. Son objectif serait Lowatz où il espère donner la main à Osman-Pacha. Toute l'armée, alors forte de 150,000 hommes, se porterait sur Tirnova.

Le fils de Schamyl, accompagné d'un grand nombre de Circassiens, vient de rejoindre l'armée de Mouktar-Pacha.

Les nouvelles de Grèce sont mauvaises pour la cause de l'islam; la population entière prend les armes.

En Epire et en Thessalie, il règne une agitation sourde qui fera explosion le jour où l'armée grecque aura franchi la frontière. Des renforts sont envoyés de ce côté.

Dans l'île de Crète, les troupes turques se tiennent toujours renfermées dans les ouvrages fortifiés, et c'est à peine si elles peuvent sortir pour se ravitailler.

Madrid, 16 août.

Des arrestations ont eu lieu à la suite d'une conspiration républicaine qui aurait de nombreuses ramifications dans les villes principales de la province.

La tranquillité n'a pas été troublée.

Pour les articles non signés : P. GOURT.

Chronique Financière.

Bourse du 16 août 1877.

La réaction légère que nous constatons aujourd'hui n'a pas été de longue durée. Dès le début de la Bourse, les cours étaient très-fermes; nos rentes se négociaient en reprise d'une quinzaine de centimes. Cette avance a été conservée en clôture et l'on a fini à 106.35 sur le 5 0/0 et à 70.92 1/2 sur le 3 0/0; au comptant on a même coté 71. Les fonds anglais sont arrivés en progression de 1/8 à 95 1/16. Favorisée par les bonnes dispositions du marché, la liquidation de quinzaine s'est opérée dans les conditions les plus avantageuses pour les acheteurs, les reports n'ont pas été plus onéreux qu'aux liquidations précédentes. On a fini en hausse marquée sur quelques fonds d'Etat étrangers et sur les valeurs du groupe Péreire. La clôture s'est faite à 69.90 sur le 5 0/0 italien et à 63.30 sur le Florin autrichien en or. Les rachats des vendeurs à découvert ont poussé les chemins autrichiens à 548.75. Le Nord de l'Espagne s'est coté à 240. Les actions de la Compagnie transatlantique, sur laquelle le déport a atteint 6 fr., se sont relevées à 502.50; les actions du Canal de Suez ont franchi le cours de 700 et finissent à 705. Le bilan de la Banque est peu intéressant, il y a augmentation de 23,271,000 fr. à l'encaisse, de 2,234,000 fr. au portefeuille, de 36,188,000 fr. au compte du Trésor.

(Correspondance universelle.)

Marché de Saumur du 11 août.

Froment (l'h.) 77	25 50	Huile chene.	50	—
2 ^e qualité.	74	Huile de lin.	50	—
Seigle	75	Graine trèfle	50	—
Orge	65	— luzerne	50	—
Avoine h. bar.	50	Foin (dr. c.)	780	35
Fèves	75	Luzerne	780	35
Pois blancs.	80	Paille	780	45
— rouges.	80	Amandes	50	—
Graine de lin.	70	Cire jaune.	50	—
Farine, culas.	157	Chanvres 1 ^{re}	—	—
Colza	65	qualité (52 k. 500)	—	—
Chenevis	50	— 2 ^e	—	—
Huile de noix.	50	— 3 ^e	—	—

COURS DES VINS.

BLANCS (3 hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1876.	1 ^{re} qualité	à 160
Id.	2 ^e id.	à 75
Ordin., envir. de Saumur 1876.	1 ^{re} id.	à 60
Id.	2 ^e id.	à 60
Saint-Léger et environs 1876.	1 ^{re} id.	à 70
Id.	2 ^e id.	à 65
Le Puy-N.-D. et environs 1876.	1 ^{re} id.	à 60
Id.	2 ^e id.	à 55
La Vienne, 1876.	1 ^{re} id.	à 53

ROUGES (3 hect. 20).

Souza et environs, 1875.	1 ^{re} qualité	à 185
Id.	2 ^e id.	à 125
Champigny, 1875.	1 ^{re} qualité	à 140
Id.	2 ^e id.	à 130
Id. 1876.	1 ^{re} id.	à 140
Id.	2 ^e id.	à 130
Varrains, 1875.	1 ^{re} qualité	à 110
Varrains, 1876.	1 ^{re} id.	à 110
Bourguell, 1875.	1 ^{re} qualité	à 110
Id.	2 ^e id.	à 110
Id. 1876.	1 ^{re} id.	à 130
Id.	2 ^e id.	à 110
Restigné 1875.	1 ^{re} qualité	à 110
Id. 1876.	1 ^{re} id.	à 110
Chinon, 1875.	1 ^{re} id.	à 110
Id.	2 ^e id.	à 110
Id. 1876.	1 ^{re} id.	à 110
Id.	2 ^e id.	à 110

Théâtre de Saumur.

SAMEDI 18 août 1877,

UNE SEULE REPRESENTATION EXTRAORDINAIRE

Donnée par

M. BRASSEUR

Premier comique du théâtre du Palais-Royal, Avec les concours d'artistes des principaux théâtres de Paris :

M^{me} Claudine, du théâtre des Variétés;
M^{me} Paulette, du théâtre du Palais-Royal;
M. Monroy, Didier, Gardel, Henri, Maurice, Germain;
M^{mes} Léontine, Marie, Jeanne, Besnier, Gardel.

LA BOITE A BIBI

Pièce nouvelle en 3 actes, mêlée de chant, du théâtre du Palais-Royal, par MM. Alfred Duru et Saint-Agnan Cholier.

M. BRASSEUR remplira le rôle de Cassegoul, qu'il a créé à Paris.

Le spectacle commencera par :

Le Gendre aux médailles, comédie en 1 acte, de M. Georges du Bosch.

M^{me} PAURELLE remplira le rôle de Séverine.

Bureaux à 7 h. 3/4; rideau à 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M^{me} TRUAT, rue de la Comédie. — On peut se procurer des cartes à l'avance chez le Concierge du Théâtre.

Refusez les contrefaçons.

N'acceptez que nos boîtes en fer blanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

RÉVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

La RÉVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os; elle rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant, combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dardres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydrophobie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse.

Egalement préférable au lait, à la panade et à la nourrice, elle est, pour élever les enfants, par excellence, le seul aliment qui garantit contre tous les accidents de l'enfance.

Elle raffermi les chairs des personnes affaiblies ou boursoufflées. Quatre fois plus nutritive que la viande, sans échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. — 88,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castellan, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Certificat N° 89,211.

Orvaux, 15 avril 1875.

Depuis quatre ans que je fais usage de votre inestimable Révalesscière Du Barry, je ne souffre plus des douleurs des reins qui m'avaient cruellement tourmenté durant grand nombre d'années. Je jouis, dans ma 93^e année, du bien-être d'une santé parfaite.

J'ai l'honneur, etc. LEROY, curé.

Cure N° 45,270.

PHTHISIE. — M. Roberts, d'une consommation pulmonaire avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années.

Cure N° 74,442.

Courmes, par Vence (Alpes-Maritimes), juillet 1871.

Depuis que je fais usage de votre bienfaisante Révalesscière, je ressens une nouvelle vigueur; la laryngite dont je souffre depuis deux ans tend à disparaître avec le malaise que j'éprouvais dans tous mes membres.

MREYFFERT, curé.

Cure N° 68,413.

M. Lacan père, de 7 ans de Paralyse des jambes, des bras et de la langue.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Révalesscière enlèvent toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 60 francs. — La Révalesscière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco.

Le chocolat le plus pur est

La Perfection de Chocolat Du Barry.

Prix : 1/4 kil. sans vanille, 1 fr. 90 c.; avec vanille, 2 fr. 40 c., déposé des germes et de tout irritant, il est plus agréable, plus digeste et nutritif, sans échauffer. Il reste liquide dans la tasse, preuve de sa parfaite pureté. — Tout chocolat qui s'épaissit est falsifié d'amidon ou féculé indigeste. — Dépôt à Saumur, chez M. COMMON, rue Saint-Jean; M^{me} GONDRAND, rue d'Orléans; M. BRSSON, successeur de M. TEXIER; M. NORMANDINE, rue Saint-Jean; M. J. RUSSON, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^o, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

Librairie FIRMIN-DIDOT, 56, rue Jacob, à PARIS.

LA MODE ILLUSTRÉE
JOURNAL DE LA FAMILLE

SOUS LA DIRECTION

DE M^{me} EMMELINE RAYMOND.

L'élégance mise à la portée des fortunes les plus modestes, la dépense de l'abonnement transformée en économie productive, tels sont les avantages que la *Mode Illustrée* offre à ses abonnés, en leur prodiguant les patrons, les gravures, les renseignements, les conseils tant pour leur habillement que pour l'exécution de tous les travaux féminins.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie. On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste, à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT et C^o, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois

et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr.

4^e édition : avec une gr. colorisée chaque numéro : 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également dans les librairies des départements.

PRIME EXTRAORDINAIRE

DES JOURNAUX FINANCIERS RÉUNIS

Le *Mouvement Financier*, 4 fr. par an.

La *Situation*, 4 —

Les 2 journaux pris ensemble, 6 —

Numéro spécimen envoyé gratuitement.

Tout abonnement aux deux journaux ci-dessus donne droit

à 5 francs de Livres

à choisir dans le catalogue général de l'importante maison Hachette, et que l'administration des journaux fait parvenir elle-même à l'abonné.

La *Situation* et le *Mouvement Financier* sont les journaux de finance de grand format, les plus importants et les mieux informés de Paris. Ils publient, l'un le *jeudi*, l'autre le *dimanche*, tous les faits de la semaine : l'étude des valeurs, les listes de tirages, les assemblées d'actionnaires, paiement de coupons, physionomie de la Bourse, arbitrages, etc., et ils forment la seule publication de ce genre donnant le cours réel de toutes les valeurs cotées ou non cotées sur le marché libre. — Par la combinaison des primes, ils sont aussi les seuls qui ne coûtent rien à leurs abonnés.

On s'abonne à Paris, à l'administration, 33, rue Vivienne, par mandat ou timbres-poste.

Nous engageons vivement nos lecteurs à voir aux annonces la combinaison avantageuse de crédit offerte par la maison **Abel Pilon et C^o**, de Paris, pour l'achat de la librairie et de la musique.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'été, 11 juin 1877

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 20 m. matin.		10 h. 30 m. matin.	
11 — 20 — —		4 — 30 — soir.	
1 — 30 — —		9 — 7 — —	
7 — 40 — —		11 — 41 — —	

Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.		9 h. 40 m. matin.	
10 — 45 — —		3 — 10 — soir.	
12 — 30 — —		7 — 39 — —	
6 — 15 — —		11 — 20 — —	

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 16 AOUT 1877.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	70 95	15	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	710	30	Canal de Suez	700	8 75			
4 1/2 %	103	40	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	650	5	Crédit Mobilier esp.	507 50	3			
5 %	106 40	05	Crédit Foncier d'Autriche	500	3 75	Société autrichienne	547 50	16 25			
Obligations du Trésor, t. payé.	485		Charentes, 500 fr. t. p.	130	17 50	OBLIGATIONS.					
Dép. de la Seine, emprunt 1857	427 25		Paris-Lyon-Méditerranée	1020		Orléans	330				
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	497		Nord	757 50	50	Paris-Lyon-Méditerranée	347 50				
— 1865, 4 %	510	75	Midi	757 50	50	Est	344				
— 1869, 3 %	391	1	Nord	757 50	50	Nord	325				
— 1871, 3 %	370		Orléans	1068 75	3 75	Ouest	326				
— 1875, 4 %	492	1 50	Vendée, 500 fr. t. p.	1247 50	50	Midi	324				
— 1876, 4 %	480	50	Compagnie parisienne du Gaz	502 50	50	Charentes	300 50				
Banque de France	3060		C. gén. Transatlantique	502 50	50	Vendée	138				
Comptoir d'escompte	667 50	2 50				Canal de Suez	540				
Crédit agricole, 200 f. p.	375										
Crédit Foncier colonial, 300 fr.	360										

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR

Service d'été, 5 juin 1877.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

8 heures 8 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — —	(s'arrête à Angers).
9 — 1 — —	omnibus-mixte.
1 — 36 — —	soir.
4 — 10 — —	express.
7 — 15 — —	omnibus.
10 — 37 — —	(s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

8 heures 28 minutes du matin, direct-mixte.	
8 — 40 — —	omnibus.
12 — 40 — —	express.
10 — 44 — —	omnibus-mixte.
10 — 28 — —	omnibus-poste.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 41.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

ADJUDICATION

A Saumur, en l'étude de M^e CLOUARD,

Le dimanche 16 septembre 1877, à midi.

1^o D'une vaste maison et dépendances, avec cour et jardin clos, de 13 ares 75 centiares, au Pont-Fouchar, commune de Baugeux.

Mise à prix..... 15,000 fr.

2^o D'une maison de fermier, bâtiments d'exploitation, cour, jardin, terre, pièce dite la Douve, partie de la pièce de la Paye, terre et rangées, d'une contenance de 1 hectare 51 ares, au canton de Terrefort, commune de Baugeux.

Mise à prix..... 7,000 »

3^o Dans la pièce de Terrefort, commune de Baugeux, terre et rangées, 61 ares 35 centiares.

Mise à prix..... 2,200 »

4^o Dans le Champ-des-Landes, au même canton de Terrefort, terre et rangées, 38 ares 50 centiares.

Mise à prix..... 1,700 »

5^o Au Bois-Brard, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, vigne, 13 ares 86 centiares.

Mise à prix..... 600 »

6^o Aux Hautes-Vignes, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, vignes, 45 ares 64 centiares.

Mise à prix..... 700 »

7^o Au canton des Basses-Landes, commune d'Allonnes, maison de fermier et 17 ares 65 centiares de terre, exploités par les époux Jacques Métayer.

Mise à prix..... 1,200 »

Ensemble.... 28,400 fr.

S'adresser, pour tous renseignements :

- 1^o A M. DOUSSAIN, syndic de faillite;
- 2^o A M^e CALLIER, avoué;
- 3^o A M^e CLOUARD, notaire. (442)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE MAISON

Située à Saumur, rue du Temple, n^o 4, occupée par M^{me} veuve Pinet-Marquis.

S'adresser à M^e CLOUARD, notaire.

Etude de M^e PASQUIER, notaire à Montsoreau.

A VENDRE

A PRIX MODÉRÉ

BELLE MAISON DE CAMPAGNE

Propre aussi au commerce.

Vastes dépendances et jardins. — Bords de la Loire. — Jolie vue.

DEUX BEAUX PRÉS, en Vallée; 6 hectares 30 ares. — 3 0/0. — Baux authentiques. (413)

A LOUER

DE SUITE

JOLIE MAISON

AVEC JARDIN

Rue du Petit-Mail, 11.

S'adresser à M. MAUBERT, qui l'habite. (425)

A VENDRE

BON PIANO DE PLEYEL

PRESQUE NEUF.

S'adresser à M^{me} MAUBERT.

Etude de M^e CHARLES PITON, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE AUX ENCHÈRES

Après faillite.

Le dimanche 19 août 1877, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e Piton, commissaire-priseur, chez le sieur Perdoux, marchand à Saint-Lambert-des-Levés, à la vente publique aux enchères des marchandises et du mobilier dépendant de sa faillite, à la requête de M. Doussain, syndic de ladite faillite.

Il sera vendu :

Très-grande quantité de belle draperie, flanelle, tarlatan, mohair, reps, coutils pour couettes, toiles fil et coton, indiennes pour meubles et autres, gilets de laine et de coton, cravates, foulards, mousseline, tulle, dentelles, quantité de plomb de chasse, pointes, clous, mercerie, bonneterie, épicerie, vaisselle neuve et ayant servi à la location, poêles, chaudières et autres articles de quincaillerie et de ferblanterie, magasin de sabots et outils, rayons, comptoirs, bascule, balances, poids, tréteaux, tables pour nœcs, etc., etc.

MOBILIER : Lits, couettes, commode, armoire, table, chaises, effets, linge, batterie de cuisine, vin, etc., etc.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

M^e LAUMONIER, notaire à Saumur, demande un petit clerc.

Communes de Vivy et de Saint-Martin-de-la-Place.

ADJUDICATION

DE TRAVAUX

Le Sous-Préfet de l'arrondissement de Saumur, chevalier de la Légion-d'Honneur, prévient MM. les Entrepreneurs de travaux publics, que le samedi 25 août 1877, à une heure de relevée, à l'hôtel de la Sous-Préfecture, il sera procédé, par lui ou son délégué, assisté de MM. les Maires des communes de Vivy et de Saint-Martin-de-la-Place, de deux Conseillers municipaux de chacune de ces communes, et en présence des Receveurs municipaux et des Agents du service vicinal, à l'adjudication, par voie de soumissions cachetées, au rabais, en un seul concours, des travaux pour la construction d'un pont en maçonnerie sur la rivière l'Aulhion et d'une partie de chemin aux abords, sur le chemin vicinal ordinaire de Saint-Martin au Vieux-Vivy.

Le montant des travaux à exécuter s'élève à la somme de 28,000 francs.

Les devis, plans, profils et cahiers des charges sont déposés à la Sous-Préfecture de Saumur, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, le dimanche excepté.

DÉPOT

DES FORGES DU BERRY

SPÉCIALITÉ

DE FILS GALVANISÉS

Pour Vignes.

M. L. GIRARD, marchand de fer, place de la Bilange, à Saumur, prévient le public que, dépositaire des forges du Berry, il cotera le fil de fer galvanisé comme suit :
N^o 16..... 60 fr. les cent kil.

M. RIELLANT ET SA FILLE

Chirurgien et Mécanicien Dentiste.

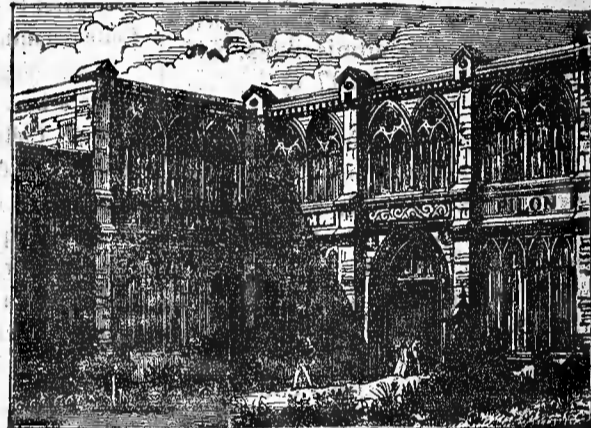
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

Maison Beurois,

Fait toutes les opérations qui ont rapport à son art.

Sa longue expérience est une sécurité pour les personnes qui s'adressent à lui.

LIBRAIRIE ABEL PILON & C^o
33, rue de Fleurus, à Paris.



CRÉDIT LITTÉRAIRE & MUSICAL

CINQ FRANCS par mois jusqu'à CENT FRANCS d'acquisition, PAYABLES PAR TRAITES, PRÉSENTÉES À DOMICILE, DE 20 FR. TOUTS LES QUATRE MOIS. Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois, et les recouvrements se font par traites trimestrielles.

Tous les ouvrages de librairie publiés par les principaux éditeurs de Paris sont fournis aux mêmes conditions de paiement, sans augmentation de prix.

DICTIONNAIRES — ENCYCLOPÉDIES — HISTOIRE — GÉOGRAPHIE
ÉCONOMIE POLITIQUE — PHILOSOPHIE — SCIENCES
INDUSTRIE — BEAUX-ARTS — CONSTRUCTION — ARCHITECTURE
OUVRAGES ILLUSTRÉS — VOYAGES — ROMANS, etc.

CRÉDIT MUSICAL

Fourniture immédiate de toutes les Publications musicales éditées à Paris : Méthodes, Etudes, Partitions, Morceaux détachés, Musique vocale d'ensemble, d'instruments, religieuse, militaire, etc.

Collection complète des Œuvres spéciales pour piano à deux mains : BEETHOVEN, MOZART, WEBER, HAYDN, CLEMENTI, dirigée par Moschies, soit 11 volumes grand format. Prix..... 80 fr.

Toute demande ne peut être inférieure à 20 fr. — Envoi franco des Catalogues.

FABRIQUE DE TREILLAGES EN TOUS GENRES.

FANT

9, rue Saint-Nicolas, à Saumur.

Volières, Poulailiers, Faisanderies, Espaliers, Tambours à poissons, Corbeilles pour jardins, Entourages de tombes, Grillages pour vitraux d'église, Cribles.



BIBERON POMPE MONCHOVAUX

Fonctionnant aussi bien que le sein de la mère (garanti).

Le seul où le lait monte constamment, sans jamais redescendre et avec lequel l'enfant boit sans aucun effort.

Fabrique à Laon (Aisne).
Dépôt général à Paris, rue de Juy, 7, Pharmacie Centrale de France.
Se méfier des nombreuses contrefaçons et ne pas confondre avec les Biberons à pompe-boules.

Se trouve à Saumur, chez M. NORMANDINE, pharmacien, ainsi que dans toutes les bonnes pharmacies et principaux marchands de Biberons.

AMER PICON

SAUMUR, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.